

Accompagnement de la filière horticole du territoire champardennais vers une agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires

Principale orientation:



Description du groupe

>Période de réalisation : Du 01/01/2017 au 31/12/2019

>Nombre d'exploitations: 16

>Territoire concerné : Champagne -Ardenne

>Structure porteuse du projet : Est Horticole 28 rue du Chêne 88 700 ROVILLE AUX CHENES 03 29 65 18 55

>Animateur du groupe : Marie-Anne JOUSSEMET marie-anne.joussement@astredhor.fr

>Co-financeur:

Agence de l'eau Seine-Normandie

>Indicateurs suivis :

- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT total, IFT biocontrôle, indicateur de l'utilisation des macro-organismes
- Approche économique : coût de la mise en place des solutions alternatives
- Expertise de la qualité : note commerciale des produits selon un référentiel, indicateurs de la certification Plante Bleue

>Partenaires engagés :

Franche Comté Horticole ADHP Bourgogne

Contexte

A peine 1/3 des professionnels appliquent la Protection Biologique Intégrée sous abri et quasi aucun en extérieur. L'absence d'accompagnement dans les exploitations autre que celui prodigué par les commerciaux, ralentit la mise en place de méthodes alternatives, sachant qu'ils font face à une clientèle très exigeante sur la qualité esthétique des produits.

De plus, l'AREXHOR Grand Est est engagée dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis plusieurs années, notamment avec la participation au réseau DEPHY EXPE Hortipot. La station anime deux réseaux DEPHY FERME. Mais AREXHOR Grand Est réalise également un appui technique individuel et collectif sur le territoire lorrain grâce à un conseiller et sur la région Bourgogne-Franche-Comté via des structures partenaires : Franche-Comté Horticole et ADHP. Elle bénéficie donc d'une méthodologie rigoureuse quant à la réalisation de diagnostics des entreprises et de connaissances techniques importantes sur les possibilités d'aller vers une agroécologie permettant la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle souhaite poursuivre la diffusion de ces connaissances au-delà des réseaux DEPHY et participer ainsi à l'objectif de l'accompagnement de 30 000 agriculteurs vers une agroécologie à bas niveau de produits phytosanitaires.

Objectif

> Réduire à minima de 25% l'indice de fréquence des traitements pour 2020 et valoriser l'engagement des agriculteurs par le biais de l'obtention de la certification Plante Bleue.

Axes de travail – leviers mobilisés

Certains produits phytosanitaires vont être remplacés par des **produits de biocontrôle** issus de la liste NODU Vert biocontrôle.

Des essais de méthodes alternatives au désherbage chimique sont envisagés (mulch, paillage). L'utilisation d'huiles essentielles, l'incorporation de répulsifs naturels permet de réduire l'épandage d'insecticides de même qu'un maintien de la biodiversité naturelle pour lutter, en pépinière, contre les ravageurs.





